



L'équipe menée par Dominique OLIVIER aux élections municipales de 2020
 2 élus : **Laura GENEVOIS** et **Dominique OLIVIER** (groupe III du conseil municipal)

SOMMAIRE de cette LETTRE D'ACTUALITES

- 1/ Conseil municipal des 11 juin et 9 juillet
- 2/ Infos de la commune
- 3/ Infos CASSB
- 4/ Infos diverses

L'accès aux documents cités se fait par les liens en [bleu souligné](#) dans le texte.
 Attention : il est possible que ce message vous arrive "tronqué". A la fin du mail, pensez à activer "Afficher l'intégralité du message"

1/ Conseil municipal

Comme après chaque conseil Dominique et Laura écrivent une tribune diffusée sur le site de la mairie dans la rubrique « expression des groupes ». Les séances sont diffusées en direct et vous pouvez les revoir sur la chaîne YouTube de la mairie.

<https://www.youtube.com/watch?v=p1ZNfjaB3Xs&t=23s>

Si le Conseil municipal arrive à avoir des informations, c'est bien souvent parce que nous posons des questions. D'une façon générale, nous regrettons que sur nombre de dossiers il nous faille soutirer difficilement ces informations au Maire. Nous restons vigilants sur l'ensemble des sujets.

Conseil municipal du 11 juin

SAINT-CYR-SUR-MER

Les jeunes aussi auront leur conseil municipal à la rentrée

Les élus ont voté mardi soir la création d'un conseil municipal des jeunes. Ils seront 34 élèves en classe de troisième à s'investir pour leur commune. L'aventure commencera en septembre.

Il y avait déjà le conseil municipal des enfants à Saint-Cyr-sur-Mer, désormais il passe le conseil municipal des jeunes. Une première 34 adolescents en classe de troisième vont être initiés dans les prochains mois pour participer activement à la vie de leur commune.

Ce projet a été présenté mardi soir lors du conseil municipal "des grands" cette fois. Et les élus l'ont voté sans surprise, à l'unanimité. "C'est un projet-phaque projet, surtout dans le contexte actuel", a réagi l'élyse Larrieu-Lauré, dans l'opposition, en évoquant l'actualité politique plus que l'investissement après les résultats des Européennes, avec le rassemblement national en tête. Le tout suivi d'une discussion de l'assemblée nationale. "Il faut vraiment faire quelque chose", glisse-t-elle avant de demander à l'heure Manonkian, conseiller municipal délégué à la jeunesse comment allez-vous présenter l'apprentissage de ces jeunes à la rentrée ?



pour y répondre précisément. "Il y a 1000 possibilités de les initier, et nos adjoints seront sur la scene pour les accompagner", assure d'ores et déjà Astrid Manonkian.

Une population que l'on entend peu
 Concrètement, ce conseil municipal des jeunes rassemblerait 34 élèves, soit quasiment le même nombre de sièges que ce sont-ils dans l'Espère Provence. "8 du collège Romain Blache et 6 de Don Bosco, selon la règle de la représentation proportionnelle par établissement", explique l'élué.

Les volontaires pourront déposer leur candidature dès la rentrée et ce jusqu'à octobre. Une soirée de débat électoral sera organisée mi-novembre et puis l'élection se fera au collège directement à la fin de ce même mois. "Tous les tréandres pourront voter". Et les élus élus en décembre un mois, non accablés et pourquai voter choisir ce niveau scolaire là ? "Pour

qu'on voulait travailler avec des adolescents et ainsi toucher une partie spécifique de notre population en un endroit précis et que l'on souhaite donc plus solliciter, assure Astrid Manonkian, conseillère municipale qui travaille aussi sur ce projet. Les élèves du CMJ seront répartis en 16 dans leurs et se répartissent en deux commissions. Une appelée "la ville qui bouge" avec les animations, la culture, le sport, et l'autre, "une ville durable" plutôt centrée sur les sujets environnementaux et de la qualité de vie. "Il n'y a pas que les adultes qui ont le pouvoir de choisir ce qu'il se passe dans leur commune. "Il leur est permis l'engagement de la municipalité à reconnaître chez les jeunes leur capacité à exprimer un avis de leur point de vue Manonkian. Il s'agit d'écouter ce qu'ils ont à dire, pour être en mesure d'accompagner dans la réalisation de leurs projets".

Raphaël MINOUCHE
 raphael.minouche@stcyr.com

Création d'un « Conseil municipal des jeunes »

Ce conseil comprendra 34 membres de classes de 3ème résidant sur la commune : 26 du Collège Romain Blache, 8 de Don Bosco, en respectant le principe de parité. (tous les troisièmes peuvent voter et seuls les Saint-Cyriens peuvent être élus).

Le mandat sera de 2 ans pour suivre ces adolescents sur leur année de seconde et leur départ au lycée.

Le CMJ se réunira sous forme de commissions sur les thématiques de l'animation, de la culture et du sport, sur les sujets environnementaux, sur la qualité de vie et sur le domaine public

Le CMJ veut promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté, la participation à la vie locale, le développement des projets, pour les préparer à devenir des citoyens investis et informés. Il commencerait dès septembre, à la rentrée,

La création du tout premier conseil municipal des jeunes a été votée lors du conseil municipal des grands

Mais allez pourquoi voter choisir ce niveau scolaire là ? "Pour

qu'on voulait travailler avec des adolescents et ainsi toucher une partie spécifique de notre population en un endroit précis et que l'on souhaite donc plus solliciter, assure Astrid Manonkian, conseillère municipale qui travaille aussi sur ce projet. Les élèves du CMJ seront répartis en 16 dans leurs et se répartissent en deux commissions. Une appelée "la ville qui bouge" avec les animations, la culture, le sport, et l'autre, "une ville durable" plutôt centrée sur les sujets environnementaux et de la qualité de vie. "Il n'y a pas que les adultes qui ont le pouvoir de choisir ce qu'il se passe dans leur commune. "Il leur est permis l'engagement de la municipalité à reconnaître chez les jeunes leur capacité à exprimer un avis de leur point de vue Manonkian. Il s'agit d'écouter ce qu'ils ont à dire, pour être en mesure d'accompagner dans la réalisation de leurs projets".

Raphaël MINOUCHE
 raphael.minouche@stcyr.com

Près du conseil municipal mardi 9 juillet, à l'Espère Provence.

les élections se feront directement au sein des collèges, élection du Maire et de son secrétaire dès le mois de décembre.
Nous avons bien sûr voté cette mesure, qui figurait dans notre programme en 2020.

« Le Clos des Oliviers » La Cadière, Quartier de la Barbarie

Nous avons questionné le Maire sur l'évolution du projet d'aménagement baptisé « Clos des Oliviers » de l'ordre de 200 logements, sur la commune de La Cadière, au-dessus de l'autoroute, quartier de la Barbarie. Ce projet, qui avait de nombreux impacts négatifs sur les voies et réseaux divers, avait fait l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulon ([voir art. VM](#)) de la part de St Cyriens regroupés au sein du CIQ du Quartier de la Gare. Nous étions intervenus sur ce sujet lors de la réunion du Conseil Municipal du 23/01/2021, déplorant notamment l'absence de concertation entre les 2 maires. En avril 2022, le tribunal administratif a donné raison aux plaignants, annulant le permis de construire de l'opération ([voir art VM](#)) Le maire n'a pu nous répondre, mais nous avons appris depuis qu'un permis de construire avait été donné pour une opération de 21 maisons individuelles, semble-t-il sans impact notables sur les réseaux (voierie, eau, assainissement).

Conseil municipal du 9 juillet

Le principal point de l'ordre du jour de la réunion du 9 juillet du conseil municipal (CM) concernait pour nous l'**OAP Pradeaux Gare**. Nous y consacrons l'intégralité de cette tribune.

Il était temps que des informations soient données au Conseil sur ce sujet majeur pour la commune, **plus de 20 mois après l'arrêté** inter préfectoral ayant déclaré les travaux de la LNPCA d'utilité publique !!!

Le Conseil avait eu un état d'avancement des projets lors de sa réunion privée du 11 juin mais il ne nous a pas été possible alors d'en rendre compte, du fait de ce caractère privé.

Il y a en fait **3 projets** :

-**la ligne nouvelle PCA (LNPCA)**, avec le **RER** de la métropole toulonnaise, à maîtrise d'ouvrage **SNCF**,

-**la nouvelle gare et le pôle d'échanges multimodal (PEM)**, à maîtrise d'ouvrage **SNCF**,

-**l'OAP Pradeaux Gare**, à maîtrise d'ouvrage « **commune** », lancé bien avant les 2 projets ci-dessus.

Il était nécessaire de **réviser le projet d'OAP** dans la mesure où celui-ci ne tenait pas compte de la nouvelle gare, pour laquelle le Maire s'est battu bec et ongles afin qu'elle soit positionnée **en plein cœur de l'OAP** ; tel était le principal objet de la délibération proposée au Conseil (voir ici le [projet de délib](#) et les [plans joints \(annexe 1\)](#))

Le périmètre de l'OAP sera considérablement restreint : sans doute faut-il y voir une conséquence des difficultés prévisibles, avec des oppositions se traduisant en procédures judiciaires allongeant les délais et augmentant les coûts.

La liste des parcelles concernées a été donnée en annexe 2 ; nous l'avons retraitée pour mieux faire apparaître quelques informations clés ([voir ici](#)): 2 pages, page 1 pour les propriétaires publics et page 2 pour les propriétaires privés

Le nouveau périmètre couvre **93 426 m2 et 55 parcelles** : **13 parcelles** représentant **43 528 m2**, soit 46,6 % de la surface totale sont déjà propriété de la commune, de l'EPF PACA ou de la SNCF, mais il reste **42 parcelles** appartenant à **29 propriétaires privés**.

Pour l'acquisition de celles-ci, 2 voies sont possibles, en fonction de l'**avis de l'Autorité Environnementale (AE)** organisme national indépendant

La priorité est donnée à des acquisitions à l'amiable, soit par la SNCF soit par l'EPF ; cette phase amiable est en cours et devrait durer jusque fin 2024...

Si l'on doit passer par des expropriations, la démonstration de l'utilité publique doit être faite et un avis de l'AE sera sollicité. Si l'AE estime que les projets LNPCA+PEM d'un côté et OAP de l'autre sont « autonomes » la procédure peut être ensuite plus courte avec étude au cas par cas. Mais **si l'AE juge que ces projets sont indissociables** alors une étude d'impact supplémentaire sera demandée et la procédure alourdie et rallongée d'autant.

Notre avis est que notre maire a tellement insisté vis-à-vis de la SNCF pour que la nouvelle gare soit implantée au milieu de l'OAP, sine qua non, que nous comprendrions mal que l'AE juge ces opérations autonomes !

Notamment, les principales voieries de l'OAP (voir ci-après) devront être « calibrées » en fonction du PEM ! Notre maire s'est vraisemblablement « auto-piégré » !

Quelle circulation dans le périmètre de l'OAP ? une **absence d'études** très anormale et préoccupante...

Le projet d'OAP est assez clair sur l'**avenue de Tacone** (destinée à remplacer le chemin privé actuel de même nom), qui permettra de rejoindre le PEM en venant du Centre-

ville, des quartiers Nord et de La Cadrière. La faisabilité d'une telle voie, qui serait d'une largeur de 12m, reste à démontrer.

Par contre, le flou le plus total continue à exister sur la voirie qui permettra de **sortir du PEM** pour rejoindre le Chemin des Pradeaux et la RD 559 (Avenue de La Liberté).

Il est assez ahurissant et parfaitement anormal, 20 mois après l'arrêté inter-préfectoral, de lire dans le projet de délibération que les différents partenaires ont constaté **« le besoin d'études spécifiques relatives aux voies de circulation (trafic et gabarits) »** pour **« requalifier les voies internes et externes du site afin de les adapter au trafic »**.

Nous redisons aussi que la **capacité du nouveau parking du PEM, de 300 places**, nous paraît d'ores et déjà **insuffisante**. Elle est peu supérieure à la capacité actuelle des parkings au Nord de la voie ferrée de la voie ferrée. Or la plupart des utilisateurs voudront se garer au Sud de celle-ci, dans le nouveau parking, et le projet de PEM vise à attirer de nombreux utilisateurs supplémentaires, notamment des communes au Nord de St CYR...

Nous redisons avec force qu'il est totalement inadmissible que, 20 mois après la déclaration d'utilité publique des travaux, le **Conseil municipal n'ait jamais eu la moindre estimation**, même « à la louche », du coût total pour la commune du projet « OAP Pradeaux Gare ».

Enfin, nous restons convaincus que l'implantation de la nouvelle gare au cœur de l'OAP est une **erreur au regard du critère d'accessibilité, primordial pour un pôle d'échanges multimodal (PEM)**. Dans la solution que nous proposons ce PEM était directement accessible depuis le rond-point de sorte de l'autoroute ...

Nous avons donc voté contre la délibération.

matin

jeudi 11 juillet 2024



Saint-Cyr : le périmètre du projet Pradeaux-Gare revu à la baisse

Pour garder la main sur le foncier nécessaire à la requalification du quartier Pradeaux-Gare, la mairie a dû faire voter un nouveau périmètre de sursis à statuer, le précédent arrivant à échéance.

Voilà déjà dix ans que le projet d'aménagement du quartier Pradeaux-Gare est officiellement dans les tuyaux de la mairie de Saint-Cyr. Et, en même temps, qu'un périmètre de sursis à statuer sur un certain nombre de parcelles a été instauré. Seulement, au bout d'une décennie, ce droit devient caduc. Ici, en octobre prochain. Il fallait donc définir un nouveau périmètre, actualisé par la force des choses, qui a fait l'objet d'une délibération présentée mardi soir en conseil municipal.

« Faciliter l'accès » au futur pôle multimodal

L'adjoint à l'urbanisme a d'abord défini l'intérêt du sursis à statuer : « Il permet de différer une décision d'autorisation d'urbanisme, dès lors que sa mise en œuvre rendrait plus onéreuse, voire impossible, le projet envisagé. »

Bruno Joannon a également rappelé les enjeux de cette future requalification urbaine, comme « faciliter l'accès à la gare », « sécuriser la mobilité piétonne et automobile », « développer une mixité urbaine et sociale, donc du logement et de l'activité économique »...

Mais cette ambition municipale a bien entendu évolué depuis les premières études, au même titre que le projet, intimement lié, de



Etroitement lié à la future requalification du quartier, le projet de pôle d'échanges multimodal porté par la SNCF, nécessitant le déplacement de la gare, a influencé l'élaboration d'un nouveau périmètre de sursis à statuer, voté mardi en conseil municipal. (Photo J. P.)

transformation de la gare en un pôle d'échanges multimodal, porté, lui, par la SNCF.

« On a actualisé notre projet, a poursuivi l'élu, au vu des études et des réflexions menées avec la SNCF et l'Établissement public foncier (EPF), qui a travaillé à nos côtés. » Et « la localisation du futur pôle a été modifiée. Il n'est plus prévu à son emplacement actuel mais au

cœur du projet Pradeaux-Gare ». Ce qui change évidemment la donne... et les plans.

Activités économiques préservées

Conséquences : certains tènements fonciers initialement inclus ont été retirés du nouveau périmètre de sursis à statuer. Ces parcelles « libérées » concernent

essentiellement des activités économiques, dont celles situées « à l'ouest et en bordure du chemin des Pradeaux », « en face de la caserne des pompiers » et « après le pont au-dessus de la RD66, autour du ruisseau ».

Rien ne change en revanche pour les propriétés de particuliers, qui restent donc soumises à un potentiel droit de préemption.

Par ailleurs, la zone a été « un peu élargie au niveau du débouché du chemin Taccone sur l'avenue De Gaulle », pour permettre la circulation des cars qui desserviront la gare ; même sort pour « une partie du parc de la Caf, qui sera amputé pour élargir la voie ».

Opposition inchangée

Le périmètre redéfini cou-

vre désormais « un peu moins de 10 hectares, contre un peu plus de 12 auparavant », a fait savoir Bruno Joannon.

Dans l'opposition, les groupes de Dominique Olivier et d'Yvan Maubé ont voté contre, en cohérence avec leur opposition historique à ce projet : « Nous restons convaincus que l'emplacement de la gare au milieu de cette OAP (Orientation d'aménagement de programmation) est une erreur en termes d'accessibilité », a notamment déclaré le premier. Yvan Maubé a lui redit sa crainte d'un « démantèlement du quartier menaçant notre économie locale - même si je note une avancée dans le périmètre retenu - risquant de dénaturer notre ville » et souhaité « une politique du logement équilibrée ».

Le maire n'a pas voulu rentrer de nouveau dans un débat déjà abordé au cours de séances précédentes, mais a réagi aux propos de ce dernier : « Les activités économiques existantes sont toutes maintenues (...) Quant aux logements équilibrés, c'est exactement ce que nous voulons dans Pradeaux-Gare. On est donc sur la même longueur d'onde... » L'intégralité du rapport de ce nouveau périmètre est consultable en mairie et sur le site de la ville.

J. P.
joipillot@nicematin.fr

2/ Infos de la commune

Les Jardins de la Deidière et le City Stade

Ce jardin méditerranéen de 3 000m², situé quartier de la Miolane, à proximité immédiate de l'école de la Deidière, du Gymnase des Oliviers, du Pôle Jeunesse et des jardins familiaux est un nouvel espace de vie qui s'inscrit dans le prolongement des travaux de

Le city stade également dans le quartier de la Deidière est un nouvel équipement d'une surface de 300m², en libre accès aux enfants, adolescents, adultes et personnes à mobilité réduite pour pratiquer en autonomie plusieurs disciplines telles que Basket, Handball, Volley, Badminton, Tennis-ballon, Football...

Saint-Cyr

var-matin
Mercredi 10 juillet 2024

Un jardin et un city stade ont « poussé » à la Deidière

Ce quartier dispose désormais d'un tiers-lieu naturel de 3 370 m² et d'un terrain multisports de 300 m². Tous les publics pourront en profiter à partir de demain.

Dépuis l'achat par la commune, en 2001, d'un terrain de deux hectares à la Deidière, les aménagements « poussent » régulièrement dans le quartier.

Après la cuisine centrale, le bureau des écoles, l'école primaire, les jardins partagés et le pôle jeunesse, un city stade et un jardin méditerranéen y ont désormais pris place et sont accessibles à partir de demain.

« Violenté environnementale »

Si tous ces équipements publics ont été réalisés « avec une volonté environnementale forte », souligne le maire Philippe Barthélemy, le jardin méditerranéen en est le symbole.

Sur une surface globale de 3 370 m², le « terrain naturel » dispose de 1 100 m² de gazon en moquette économique en eau qui ne boit, d'un jardin des senseurs avec 2 200 plantes méditerranéennes de massif, d'un verger avec 23 arbres fruitiers, de 152 plantes grimpantes, 37 arbres « haute tige » (pour l'ombre), 20 plantes de haies...



Sur un total de 3 370 m², le jardin méditerranéen dispose de 1 100 m² de gazon en moquette, aussi économique en eau qu'en bois.

Ce coin de nature en ville est également doté de quatre pergolas (trois en bois, une en acier qui sera entièrement recouverte de végétation), à l'abri desquelles il sera possible de pique-pique. Lire ou de jouer sur des tables, d'échecs par exemple, d'une fontaine ou en-

core d'un canapé pour les besoins des chômeurs.

En attendant le centre technique

Grâce à la maîtrise d'œuvre en partie conduite par les services techniques de la ville, le coût de ce poumon vert est limité à 267 000 euros, dont 160 000 euros financés par le Département, en attendant 12 000 euros du Fonds vert de l'État.

De son côté, le city stade (300 m² pour jouer au badminton, basket-ball, football, handball, tennis-ballon et volley-ball) a coûté 150 000 euros, avec des subventions de 75 000 euros de l'Agence nationale du sport et de 28 000 euros du Département.

Ce jardin méditerranéen et ce city stade seront prochainement joints au nouveau voisin le futur centre technique municipal (un bâtiment de 1 900 m² sur une parcelle de 6 200 m²), appelé pour le 2027 ou début 2028, « dixit Philippe Barthélemy ».

SÉBASTIEN HÉRODÉ
shero@villestc.fr



Le jardin est équipé d'une fontaine, en eau non potable et en circuit fermé.



En attendant que tous les arbres poussent et génèrent 1 200 m² d'ombre, quatre ombrières permettent de s'abriter du soleil.



Le city stade permet de jouer au badminton, basket-ball, football, handball, tennis-ballon et volley-ball.



Les amis à quatre pattes n'ont pas été oubliés avec ce canapé.

De beaux événements

Les olympiades

La 4ème journée sur le Thème "les activités olympiques nautiques" a eu lieu le Samedi 18 mai sur la plage de l'Albatros

La 5ème et dernière journée était consacrée aux nouvelles disciplines.

Elle a eu lieu le samedi 22 juin de 17h à 23h dans le quartier de la Falquette. De nombreuses animations (surf électrique, escalade, Pump Track, show skate et roller, break dance, Initiations skate, roller et trottinette ...) et un relais de la flamme dans le centre (Voir les vidéos ci-dessous)

<https://www.facebook.com/villedesaintcyrsumer/videos/1160281795215518>

<https://www.facebook.com/reel/443302578505897>

Pour rappel : les Jeux Olympiques sont représentés par 5 anneaux.

Il y a donc eu 5 dates et 5 lieux sur la commune..

La jeunesse de Saint-Cyr se prend aux Jeux !

Une ambiance olympique s'est emparée du skate-park et des écoles voisines, samedi, à l'occasion d'une grande journée festive sous le signe « des jeux antiques aux jeux modernes ».

Beaucoup, beaucoup de monde était réuni samedi vers 18 h autour du skate park, pour le point d'orgue de la dernière des cinq journées d'un événement organisé par la mairie pour célébrer l'imminence des Jeux Olympiques, et baptisé « Des jeux antiques aux jeux modernes ». Pour le clou du spectacle, plusieurs centaines d'enfants et d'adolescents ont assisté à la prestation débordante d'énergie et parfaitement millimétrée des élèves de l'école de danse de Johanna Aparicio, avant de laisser la place à la horde de riders du club M Glisse, venue montrer l'étendue de ses talents et une palette impressionnante de figures réalisées en skate, roller, trottinette et BMX.

Jeux, initiations, stands...

Une belle façon de mettre à l'honneur, un peu avant l'heure, des disciplines qui feront cette année leur apparition dans la plus emblématique des compétitions sportives, ici en l'occurrence le skateboard et le breaking.



Le club de Métropole Glisse a déferlé sur le skate-park, tout en acrobatie et en technicité, démontrant au passage que la glisse urbaine a toute sa place aux JO. (Photos Camille Dodet)

Ce show était un des éléments

de la grande fête du jour, qui a également vu, un peu plus tôt, un joyeux défilé chorégraphique traverser la ville avec la flamme,

avant que les enfants ne forment une fresque humaine géante représentant les anneaux, dans la cour de l'école Manon-des-Sour-

ces. À Jean-de-Florette, des structures gonflables, un mur d'escalade ou encore un pump-track pour l'initiation des plus jeunes à la glisse urbaine ont ravi les enfants, entre autres animations, comme le stand de (faux) tatouages, très prisés. De nombreuses familles saint-cyriennes ont ainsi passé un agréable moment de sport et de partage, qui s'est prolongé jusqu'à 23 h.

Charles, papa de deux petits bouts de chou qui courraient et roulaient partout, a apprécié l'organisation : « On peut dire qu'on est des habitués du nouveau skate-park (inauguré en novembre, Ndlr). Mon fils pourrait y passer sa vie à faire de la trottinette et du BMX ! »

Mais ce jour-là, sa petite sœur et lui se sont amusés plus encore que d'habitude : « Ils sont avec leurs copains, il y a plein d'activités à faire, ils vont où ils veulent entre le skate-park et les écoles... Tout le monde se connaît, c'est top. » Une réussite !

J. P.



Encouragés par de nombreux spectateurs postés autour du skate-park, les élèves de l'école de danse de Johanna Aparicio ont offert une prestation pleine d'énergie. De nombreuses animations, comme des structures gonflables, ont amusé les très nombreux participants.



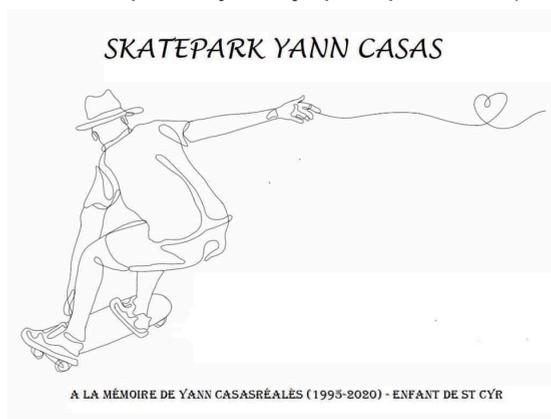
Baptême du skate park

Beaucoup d'émotion pour cette manifestation.

Le Skate Park a été baptisé au nom de Yann Casasreales.

Entraîneur de jeunes footballeurs, sapeur pompier et passionné de skate il était apprécié par tous pour son charisme et son entrain.

Il nous a quitté il y a déjà presque 4 ans (en septembre 2020) Il avait 25 ans



Info diverses



Recharge gratuite de batterie de vélo à assistance électrique

Un service proposé par l'Office de tourisme Vous pouvez utiliser les bornes de recharge durant les horaires d'ouverture de l'Office de tourisme :

Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h
Le dimanche de 10h à 13h et de 15h à 18h



Le label « pavillon bleu »

St Cyr obtient le Pavillon Bleu pour les ports mais pas pour les plages

Sur le site labelleplage.fr vous pouvez suivre la qualité des eaux de baignade ainsi que sur le site

À Saint-Cyr-sur-Mer, la plages des Lecques, St Come est classée rouge "à éviter". Quant aux 3 autres plages (Vieux port, St Come ouest et la Madrague sont déconseillées à la baignade.

Sur le site officiel

<https://baignades.sante.gouv.fr/baignades/homeMap.do#a>

3 plages sur 4 sont déclarées avec une qualité d'eau insuffisante.

Pour plus d'explications

[https://www.service-](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14923?xtor=EPR-100)

[public.fr/particuliers/actualites/A14923?xtor=EPR-100](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14923?xtor=EPR-100)

Le musée de Tauroentum

La **mise en valeur du site archéologique de Tauroentum**, portée par la CASSB en lien avec la commune de Saint-Cyr-sur-Mer, propriétaire du site et l'association des amis du musée de Tauroentum, gestionnaire du lieu depuis la fin des années 1920, est sur le point de s'achever. Tauroentum constitue un site archéologique très rare dans la région. Il comporte les vestiges d'une importante villa maritime de la période romaine. Le site est classé au titre des monuments historiques depuis 1926.

Un petit rappel :

Les travaux ont été votés en 2021. L'intérêt de ce projet est de permettre le rayonnement culturel de Saint Cyr, de notre territoire, et de notre région, de mettre en exergue tout ce patrimoine historique riche de ses vestiges qui datent de l'époque romaine entre le I^{er} et le III^{ème} siècle après Jésus Christ et de développer l'activité touristique autour du musée de Tauroentum.

Un cheminement balisé et commenté accessible pour les PMR sera créé pour améliorer l'expérience des visiteurs. Une partie des vestiges archéologiques doit être consolidée, le théâtre de verdure sera rénové pour être mieux adapté aux spectacles organisés, avec un espace-scène agrandi. L'accès au site de Tauroentum sera également amélioré grâce à la mise en place d'un nouveau portail et les abords vont permettre aux bus de se garer devant le musée

L'édifice abritant la maison du gardien datant de 1960 sera complètement rénovée. À côté il y aura une salle d'exposition d'environ 80 m² dans laquelle on pourra recevoir du monde, préparer des expositions comme cela a été fait par le passé. Et il y aura également une boutique

Point sur les travaux :

Les travaux de couverture du bâtiment de l'accueil touchent à leur fin, tandis que ceux sur le four des tuiliers sont en cours. En parallèle, les travaux de cloisonnement, l'électricité, la plomberie, et le carrelage avancent bien. Les aménagements extérieurs progressent également. Le cheminement bois, l'agrandissement de la scène, la terrasse attenante au bâtiment d'accueil, et les fondations des nouvelles clôtures sont en cours de réalisation et devraient être terminés durant la première semaine de juillet.

Le logement du gardien est quasiment achevé. L'objectif est de réussir à réceptionner les travaux extérieurs avant le 14 juillet afin de permettre l'ouverture du site.

Toutefois, certains travaux de bâtiments seront finalisés après cette date. Il s'agit du faux-plafond décoratif, des vitrages des murs rideaux, et des meubles de la salle de réunion et de l'espace accueil. Quant aux plantations, elles seront effectuées fin octobre ou en novembre, en fonction des conditions météorologiques.





3/ Infos CASSB

Les déplacements cyclables de demain en Sud Sainte Baume : Lancement du Schéma Directeur Cyclable

En lien avec la construction de son Plan de Mobilité (PDM) engagé en 2023, la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume a souhaité développer l'axe de la mobilité cyclable en élaborant son Schéma Directeur Cyclable.

Au-delà de la dimension environnementale primordiale de cette démarche, il est ici question d'un projet aux enjeux sociaux, économiques et humains importants. Pour le mener à bien, les objectifs principaux sont :

- de développer des itinéraires clairement définis qui prennent en considération les besoins à satisfaire, tant sur les déplacements du quotidien que sur les déplacements touristiques et sportifs.
- d'assurer la sécurité des usagers, premier frein à l'usage du vélo,
- de mettre en œuvre une véritable politique d'usage du vélo fondée sur une communication efficace qui encourage cette pratique.

Ainsi, un premier atelier de concertation a eu lieu en mars 2024 afin d'échanger avec les acteurs économiques, vélocistes et associatifs du vélo qui ont une connaissance fine des usages et attentes en matière de mobilité cyclable sur le territoire. Un deuxième atelier s'est tenu le 16 mai 2024 avec les élus de la CASSB et les experts institutionnels pour identifier ensemble les points durs, les axes prioritaires et les cheminements potentiels à étudier.

Les prochaines étapes de travail permettront d'établir un programme pluriannuel d'investissement qui planifie les aménagements et les actions à porter. Le projet définitif du Schéma Directeur Cyclable sera soumis à l'approbation des élus de la CASSB au cours du dernier trimestre 2024.

A signaler : l'association "**Vélo & territoires**", à laquelle St Cyr adhère, vient de publier des "**atlas régionaux**" très intéressants, qui fournissent des données commune par commune, et en particulier **2 indicateurs** :

- **le taux de cyclabilité**, % de voirie dite cyclable par rapport à la voirie potentiellement cyclable, et

- le linéaire de voirie cyclable en m/hab

Nous fournissons le lien vers ces atlas : [Atlas régionaux | Vélo & Territoires \(velo-territoires.org\)](https://atlas.regionalsudpaca.fr/Velo-Territoires)

A noter que, même avec la piste cyclable rejoignant le centre ville à la plage des Lecques, avec un taux de cyclabilité de 3,6 % et 0,8 m/hab de linéaire cyclable, St Cyr est moins "cyclable" que les communes comparables ([voir ici](#))

Ouverture au public de la nouvelle gendarmerie du Beausset

C'est un grand soulagement pour les gendarmes du Beausset qui étaient auparavant contraints de travailler dans des locaux insalubres. Ils disposent désormais d'infrastructures modernes et fonctionnelles leur permettant d'accomplir leurs missions dans des conditions optimales. C'est un projet de longue date (depuis plus de 10 ans) qui voit enfin le jour.

La nouvelle gendarmerie du Beausset assure la protection des citoyens du Beausset, de Signes, de Riboux, du Castellet et d'Evenos.

Ce nouveau bâtiment comprend un espace d'accueil pour les administrés, des bureaux, une salle opérationnelle pour l'équipement matériel et logistique, deux cellules de garde à vue ainsi qu'une armurerie. À l'extérieur, des garages ont été aménagés pour les véhicules d'intervention, accompagnés d'un groupe électrogène pour assurer une disponibilité constante en cas de besoin.

Fin juillet, les gendarmes et leurs familles pourront emménager dans les 16 nouveaux appartements, offrant un hébergement sur place adapté à leurs besoins.

Programme Local de l'Habitat en Sud Sainte Baume

Blandine Monier, Présidente de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume, accompagnée de Patricia Aubert, Vice-Présidente en charge de l'Habitat, a présidé le jeudi 30 mai un comité de pilotage pour lancer le Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2026-2031, en présence des élus représentants les communes du territoire.

A cette occasion, l'Audat.var a présenté un premier constat de territoire, la méthodologie de l'étude foncière ainsi qu'un calendrier pour la démarche.

Les élus ont tour à tour exprimé leurs préoccupations, difficultés et souhaits, soulignant à l'unanimité l'importance de maîtriser de façon équilibrée le développement du territoire pour conserver ses atouts, à la fois sur le littoral et dans l'arrière-pays.

Un nouveau comité de pilotage est envisagé courant septembre avec les acteurs de la construction, les associations, les bailleurs sociaux et les services de l'Etat.

En parallèle, plusieurs ateliers seront organisés avec les techniciens des communes pour aborder les nombreuses thématiques du PLH.

Sanary

L'ancien maire Ferdinand Bernhard mis en examen pour « usurpation de fonction »
Var Matin 11/07/2024

ce-matin jeudi 11 juillet 2024

L'ancien maire de Sanary mis en examen

Ferdinand Bernhard a été placé sous contrôle judiciaire à l'issue de sa garde à vue et de sa présentation à un juge d'instruction, hier, à Toulon.

L'ancien maire de Sanary a été mis en examen mercredi pour « usurpation de fonctions » et « violation de la peine complémentaire d'indignité », a annoncé Samuel Frenaud, procureur de la République à Toulon. Ferdinand Bernhard est soupçonné de s'être immiscé dans l'exercice des tâches éditoriales de son successeur.

L'homme sort de Sanary avait été poussé à la démission en octobre 2022 par un jugement de la cour d'appel de Montpellier. Il avait alors été reconnu coupable d'une série d'attentes à la propriété.

Alors privé de son mandat, Ferdinand Bernhard avait continué de peser sur l'administration de la ville qu'il dirigeait pendant plus de trois ans.

Séjour nos informations, les premiers signalements ont



Ferdinand Bernhard a été mis en examen à Toulon ce mercredi après-midi. (Photo doc. Dominique Lerche)

ERIC MARMOTTANS

ce-matin

jeudi 11 juillet 2024

Ferdinand Bernhard et le secret de Polichinelle



En ce mercredi, jour de marché, toutes les personnes interrogées ne semblaient pas étonnées du motif de la garde à vue de l'ancien édile. (Photo Cavette Dodel)

Un peu de théâtre. Voici comment pourrait être décrite la vie municipale de Sanary depuis quelques années.

Au sein de la mairie de l'arrière-pays, comme derrière le rideau rouge, tout se joue en plusieurs actes. Le dernier en date a eu lieu pas plus tard que mardi, avec le placement en garde à vue de l'ancien premier magistrat Ferdinand Bernhard (condamné à cinq ans d'indignité en 2021), le maire actuel Daniel Akler, le premier adjoint Patricia Aubert et la compagne de l'édile, Florence Chauve, qui travaille à la mairie de Sanary.

Tous les quatre ont été entendus pour « immission à la vie publique ». Il est notamment reproché à Ferdinand Bernhard, malgré sa condamnation, de toujours diriger la commune.

« On n'est pas étonnés »

En ce mercredi, jour du grand marché, sacré plus haut de France en 2018, entre les étals, il était parfois difficile de trouver des personnes du secteur, tant les vacanciers étaient déjà nombreux. Mais, parmi l'en-

semble des interviewés, le constat est simple : « On n'est pas étonnés ». Six-Fourmès à la retraite, qui se rend habituellement à Sanary, Raymond raconte : « Depuis le temps, on pouvait se douter qu'il dirigerait encore. Ça ne faisait aucun doute ».

Michel habité, lui, dans la ville voisine d'Olhonnas et en est satisfait : « On est habitué de ne pas avoir à Sanary l'ancien maire, c'est un fait ».

« On n'est pas étonnés », dit encore Jacques, qui vit à Sanary : « On n'est pas étonnés de ce qui se passe de basket dans la jeunesse ».

Jacqueline affirme : « Un jour, je suis allée à la DDTM (Direction départementale

des territoires et de la mer) et le gendarme m'a dit qu'il avait vu l'ancien maire de Sanary ici même. Sur sa page Facebook, tout le monde en parle... ».

« Tous en taut »

Tout au long de notre matinée passée sur le port, difficile de trouver des détenteurs de l'ancien édile : « Augustin lui, peut-être que ça peut venir enfin parler librement, avance Sophie. Il faut que ça génère un arrêt de croire qu'il a vécu dans un autre monde ».

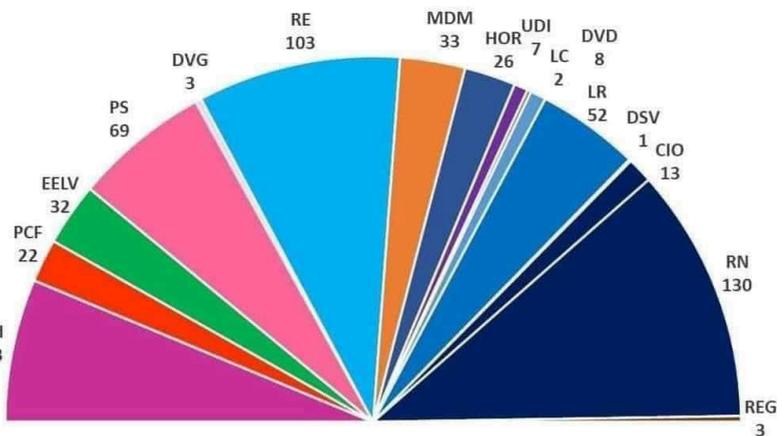
Attaqué sur l'une des terrasses les plus fréquentées en ce midi, un artiste sanaryen a un avis franc et tranché : « Je me réjouis ! Les gens ont peur de lui. Il tient tout le monde, creusille tout le monde, profane ». Il est fâché avec des commentateurs, des pêcheurs, des artistes. Je ne dis qu'une chose : tout en taut. Une chose est sûre : la condamnation de l'ancien maire de Sanary n'a pas encore brisé son noyau.

LOUIS BIONDI

4/ Infos diverses

Elections législatives : résultat France

Vous les connaissez sans doute déjà.



Var

Mar 16 Juin 2024

« De l'électricité à impact positif avec l'agrivoltaïsme »

« D'ici 2025, jusqu'à 10 % de la production électrique française (actuelle) sera générée par des panneaux photovoltaïques implantés en zones agricoles », estime le Saint-Cyrien Thierry Vergnaud.

Produire plus d'énergie, plus vite, avec moins de coûts, et en étant respectueux de l'environnement, c'est le défi de l'agriculture française. Thierry Vergnaud, président de l'association France Agrivoltaïsme, nous explique comment cela est possible.

Thierry Vergnaud, président de l'association France Agrivoltaïsme, nous explique comment cela est possible.

Quelle est l'origine de l'agrivoltaïsme ?

« C'est un projet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, initié par le maire de Saint-Cyr sur Mer, Thierry Vergnaud. Il s'agit de créer des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR) dans les zones agricoles. L'agrivoltaïsme est une solution innovante pour concilier l'agriculture et la production d'énergie verte. »

La position des entreprises ?

« Les entreprises agricoles sont très intéressées par ce projet. Elles voient dans l'agrivoltaïsme une opportunité de diversifier leurs revenus et de sécuriser leur production. »

Quelles sont les conditions de réussite ?

« Il faut avoir un terrain adapté, une expertise technique et un accompagnement financier. L'association France Agrivoltaïsme propose des services de conseil et de mise en œuvre. »

Quels sont les bénéfices ?

« L'agrivoltaïsme permet de produire de l'électricité verte tout en maintenant une activité agricole. Cela contribue à la résilience des territoires ruraux. »



Thierry Vergnaud, président de l'association France Agrivoltaïsme.

Quelles sont les conditions de réussite ?

« Il faut avoir un terrain adapté, une expertise technique et un accompagnement financier. L'association France Agrivoltaïsme propose des services de conseil et de mise en œuvre. »

Quels sont les bénéfices ?

« L'agrivoltaïsme permet de produire de l'électricité verte tout en maintenant une activité agricole. Cela contribue à la résilience des territoires ruraux. »

Interview de Thierry Vergnaud

président de notre association et co-président de l'association « France-agrivoltaïsme »

Cet interview par Var Matin fait suite à l'intervention de Dominique Olivier au Conseil Municipal du 20/02/2024 dans le cadre de la discussion sur la délimitation des Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR)

Dominique avait trouvé regrettable que la commune n'ait pas bénéficié des compétences de Thierry sur le sujet de l'agri-voltaïsme, oublié dans les réflexions.

Le journaliste avait trouvé le sujet intéressant et souhaitait contacter Thierry pour approfondir le sujet. Chose faite avec cet article.

Peut-être cela fera-t-il regretter à notre maire de ne pas avoir profité des compétences de Thierry pour l'élaboration des Zones d'accélération des énergies renouvelables ?

« Apporter un service à l'agriculteur »

Le service à l'agriculteur est un enjeu majeur de l'agriculture française. L'association France Agrivoltaïsme propose des services de conseil et de mise en œuvre pour aider les agriculteurs à développer leur activité.

Quelle est la mission de l'association ?

« Nous accompagnons les agriculteurs dans leur projet d'agrivoltaïsme, de la conception à la mise en œuvre. »

Quels sont les services proposés ?

« Conseil technique, accompagnement financier, mise en œuvre des projets. »

Quels sont les bénéfices ?

« L'agrivoltaïsme permet de produire de l'électricité verte tout en maintenant une activité agricole. Cela contribue à la résilience des territoires ruraux. »

Passez en bel été et courage à celles et ceux qui travaillent pendant la période estivale.

Nous avons besoin de vous

Pour faire vivre notre **démocratie locale** et pour **alimenter nos débats**.
 Vous avez des **informations** ? Vous avez des **préoccupations** ?
 N'hésitez pas, contactez-nous **mail : saintcyrcitoyenne@gmail.com**

St Cyr citoyenne, écologique et sociale
 Association loi 1901 - RNA n°W832019840
 Siège Social : 5, allée des Muriers 83270 Saint Cyr sur Mer
 Mail : saintcyrcitoyenne@gmail.com
 Facebook : <https://www.facebook.com/stcyrcitoyenneecologiqueetsociale>
 Site internet : <https://www.saintcyrcitoyenne.fr/>

A DIFFUSER SANS MODERATION !!!

Se désinscrire

Envoyé par

